



©Bruno Gortzaga

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

## VINCI Energies Mécénat Charity

EXERCICE  
2025



# OBJET DU FONDS DE DOTATION

**Créé le 28 avril 2018, le fonds de dotation VINCI Energies Mécénat Charity a pour objet de porter les actions d'intérêt général initiées ou soutenues par VINCI Energies SA.**

À ce titre, il reçoit et gère, en les capitalisant, les biens et droits de toute nature qui lui sont apportés à titre gratuit et irrévocable, en vue d'en redistribuer les revenus à tout organisme ou action d'intérêt général.

Dans le cadre de son objet, le fonds de dotation développe :

- ▶ toute action d'aide aux enfants souffrant d'un handicap, d'une maladie ou d'une malformation, notamment celles visant à permettre à des enfants souffrant de malformations cardiaques de venir

en France et d'être opérés lorsqu'ils ne peuvent être soignés dans leur pays d'origine par manque de moyens financiers ou techniques.

- ▶ toute action d'aide à la protection de l'enfance ou à l'accès à l'éducation ;
- ▶ toute action d'aide aux populations victimes de la précarité, de la pauvreté, des catastrophes naturelles et des conflits sur tous les continents ;
- ▶ toute action en faveur du respect et de la préservation de l'environnement.

**Le fonds de dotation VINCI Energies Mécénat Charity a son siège social au 2169, Boulevard de la Défense, 92000 NANTERRE. +33 (0)1 57 98 67 02 [mecenat.charity@vinci-energies.com](mailto:mecenat.charity@vinci-energies.com)**

# GOUVERNANCE

## Composition du Conseil d'administration au 31/12/2025

Sabrina THIBAUT  
Vincent BOUFFARD  
Sophie DEIS-BEAUQUESNE  
Nathalie BOIJOUX

**Présidente**  
**Administrateur**  
**Secrétaire du Conseil d'Administration**  
**Trésorière du Fonds de dotation**

## Le Conseil d'administration s'est réuni à deux reprises en 2025 :

### Le 26 mai 2025

avec à l'ordre du jour les points suivants :

- ▶ Approbation du procès-verbal du 16 décembre 2024,
- ▶ Lecture du Rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- ▶ Approbation des comptes de l'exercice 2024, quitus à la Présidente et au Commissaire aux Comptes,
- ▶ Lecture du Rapport d'activité de l'exercice 2024 et du compte d'emploi des ressources,
- ▶ Programme d'actions pour l'année 2025,
- ▶ Questions diverses,
- ▶ Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

### Le 3 décembre 2025

avec à l'ordre du jour les points suivants :

- ▶ Approbation du procès-verbal de la précédente réunion du 26 mai 2025,
- ▶ Renouvellement du mandat des administrateurs,
- ▶ Renouvellement de l'autorisation d'appel à la générosité du public,
- ▶ Programme d'actions pour l'année 2026,
- ▶ Budget prévisionnel pour l'année 2026,
- ▶ Questions diverses,
- ▶ Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

**Les comptes du fonds de dotation VINCI Energies Mécénat Charity sont audités par le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit, en qualité de commissaire aux comptes.**



# RAPPORTS DU FONDS AVEC LES TIERS

## Actions de communication et de prospection de donateurs menées par le fonds

**Les actions menées par VINCI Energies dans le cadre de ses engagements solidaires visent d'abord à impliquer ses collaborateurs. En 2025, plusieurs initiatives ont été mises en place pour faire connaître le fonds de dotation VINCI Energies Mécénat Charity et encourager les dons, au profit des associations d'intérêt général soutenues par ce dernier.**

- ▶ Animation d'une plateforme de collecte de dons Solidarity Effect, <https://solidarity-effect.vinci-energies.com/> permettant aux entreprises et aux collaborateurs de VINCI Energies :
  - de créer leur propre collecte au profit du fonds de dotation,
  - et/ou de verser directement des dons dans les collectes existantes.

En 2025, 17 collectes ont été créées sur le site internet par différentes entreprises et collaborateurs de VINCI Energies dans le cadre d'opérations dédiées.

### ▶ Les opérations en soutien à UNICEF France :

- « Back to School 2025 with UNICEF France » : Sensibilisation des collaborateurs autour des 3 programmes UNICEF France soutenus par VINCI Energies.
- Dons réalisés dans le cadre d'opérations de sensibilisation auprès des entreprises à l'occasion d'événements internes.

### ▶ Les opérations en soutien à Mécénat Chirurgie Cardiaque :

- Journées nouveaux embauchés : Présentation des engagements solidaires aux nouveaux embauchés et collecte de fonds.
- Dons réalisés dans le cadre d'opérations de sensibilisation auprès des collaborateurs à l'occasion d'événements internes.
- Mobilisations sportives :
  - Étape du Tour 2025 : 50 collaborateurs ont participé à l'Étape du Tour 2025 et fait un don.
  - Semi-Marathon de Paris : 28 collaborateurs ont couru à l'occasion du Semi-Marathon de Paris et fait un don.
  - Défis sportifs et solidaires individuels : des initiatives personnelles de collaborateurs pour soutenir Mécénat Chirurgie Cardiaque.
  - Challenges sportifs connectés sur United Heroes.

### ▶ Les opérations en soutien au projet Initiatives-Cœur et à Mécénat Chirurgie Cardiaque

- Opération « Les sponsors doublent les dons » lors de la Course des Caps et de la Transat Café de l'Or 2025,
- Engagements des entreprises tout au long de l'année.



©Eric Barnabe



©Joannes Gommenou



©UNICEF Bénin

# RAPPORTS DU FONDS AVEC LES TIERS / RESSOURCES



**Le fonds de dotation VINCI Energies Mécénat Charity perçoit des dons numériques d'entreprises et de particuliers désireux de soutenir des actions d'aide aux enfants malades ou en faveur de l'accès à l'éducation.**

## Dons en numéraire

Ces dons sont répartis comme suit :

	2025	2024	2023
<b>Dons numériques</b>	<b>820 339,25€</b>	562 634,5€	1 310 521,39€
<b>Dons des entreprises</b>	<b>804 508 €</b>	543 990,5€	1 295 611,39€
<b>Dons des particuliers</b>	<b>15 831€</b>	18 644€	14 910€

## Origine des dons :

- Financement des programmes UNICEF soutenus par VINCI Energies en 2025 : 461 543,25€
- Opération « Back to school » au profit de l'UNICEF : 57 685 €
- Divers dons d'entreprises et de collaborateurs de VINCI Energies tout au long de l'année au profit de Mécénat Chirurgie Cardiaque : 60 419 €
- Étape du Tour de France au profit de Mécénat Chirurgie Cardiaque : 77 780€
- Semi-Marathon de Paris au profit de Mécénat Chirurgie Cardiaque : 19 400 €
- Opération « Les sponsors doublent vos dons » à l'occasion de la participation du bateau Initiatives-Cœur à la Course des Caps 2025 et à la Transat Café de L'or 2025 : 92 209,06 €
- Journées d'accueil et conventions internes au profit de Mécénat Chirurgie Cardiaque : 51 302 €

Excédent de ressources de l'exercice 2024 : 141 782,91 €

L'autorisation d'appel à la générosité publique pour 2025 a été délivrée par la Préfecture des Hauts-de-Seine le 19 novembre 2024 sous le numéro DCL/BRGE n°2024-483.

Le fonds de dotation n'a reçu aucune libéralité au sens de l'article 893 du Code civil au cours de l'année 2025.

# REDISTRIBUTION DES FONDS

VINCI Energies Mécénat Charity n'a pas mené d'actions directement mais a soutenu les actions de deux associations d'intérêt général :

**Mécénat Chirurgie Cardiaque**  
33 rue Saint-Augustin, 75002 Paris  
+33 (0)1 49 24 02 02  
info@mecenat-cardiaque.org

Mécénat Chirurgie Cardiaque est une association loi 1901 reconnue d'intérêt général ayant un caractère humanitaire.

Créée en 1996, l'association Mécénat Chirurgie Cardiaque permet à des enfants atteints de malformations cardiaques et venant de pays défavorisés de se faire opérer en France lorsque cela est impossible chez eux faute de moyens techniques ou financiers.

Ils sont hébergés et pris en charge par des familles d'accueil bénévoles pendant tout leur séjour en France.

**Le coût moyen de la prise en charge d'un enfant est de 12 000 €.**

**Il est essentiellement constitué des factures des hôpitaux français.**

**Comité Français pour L'UNICEF\***  
(« UNICEF France »)  
3, rue Duguay-Trouin, 75006 Paris  
+33 (0)1 44 39 77 77 - partenariat@unicef.fr

UNICEF France est une association à but non lucratif selon la loi de 1901 reconnue d'utilité publique. UNICEF France a pour principales missions de :

- sensibiliser le public aux droits et conditions de vie des enfants dans le monde ainsi qu'à l'action d'UNICEF ;
- collecter des fonds et (après déduction de ses frais de fonctionnement) les reverser à UNICEF qui les affecte à la réalisation de ses objectifs.

VINCI Energies et UNICEF France ont signé un partenariat pour soutenir des projets solidaires au Brésil, au Bénin et au Timor-Leste.

L'objectif : offrir une éducation de qualité à des enfants via un accès au numérique. Ainsi, ce partenariat de quatre ans vise à donner un accès égal à Internet et aux équipements informatiques à des élèves de 6 à 18 ans. A travers 3 pays, ces projets se déploieront dans 56 écoles, et bénéficieront à 400 enseignants et plus de 20 000 élèves. Les enfants pourront développer leurs propres compétences digitales, apprendre en toutes circonstances et ouvrir le champ des possibles pour l'avenir.

# EMPLOIS

**Dotation versée\* par VINCI Energies Mécénat Charity à Mécénat Chirurgie Cardiaque : 435 739,5 €** soit le financement de 33 opérations du cœur d'enfants atteints de malformations cardiaques ainsi que de frais de fonctionnement de l'association Mécénat Chirurgie Cardiaque.

**Dotation versée\* par VINCI Energies Mécénat Charity à UNICEF France : 471 543,25 €.** Ce montant a été affecté à la mise en œuvre de trois projets solidaires au Brésil, au Bénin et au Timor-Leste, ainsi qu'une participation aux frais de gestion d'UNICEF France.

*\*La dotation est celle versée à l'arrêt des comptes le 17 décembre 2025.*

## Frais de fonctionnement\*

2025	2024	2023
<b>15 544,16 €</b>	14 110,01 €	14 958,03 €

*\*Les frais de fonctionnement du fonds de dotation sont couverts par un don de son fondateur. Le montant de ce don n'est pas pris en compte au sein des ressources collectées par VEMC.*

Excédent de ressources de l'exercice 2025 : 62 763,01 €. dont 9 000 € versés à Mécénat Chirurgie Cardiaque et 47 685 € versés à l'UNICEF en 2026.

La Présidente du Conseil d'administration

Sabrina Thibault



*\*UNICEF ne cautionne aucune entreprise, marque, produit ou service.*